



FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil d'administration - Soixante-dix-huitième session
Rome, 9-10 avril 2003

RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE PRÊT À LA

RÉPUBLIQUE DU TCHAD

POUR LE

PROJET DE DÉVELOPPEMENT RURAL DU KANEM



TABLE DES MATIÈRES

TAUX DE CHANGE	iii
POIDS ET MESURES	iii
SIGLES ET ACRONYMES	iii
CARTE DE LA ZONE DU PROJET	iv
RÉSUMÉ DU PRÊT	v
NOTE DE PRÉSENTATION	vi
PREMIÈRE PARTIE - L'ÉCONOMIE, LE CONTEXTE SECTORIEL ET LA STRATÉGIE DU FIDA	1
A. L'économie et le secteur agricole	1
B. Enseignements tirés des expériences précédentes du FIDA	2
C. Stratégie de collaboration du FIDA avec le Tchad	3
DEUXIÈME PARTIE - LE PROJET	5
A. Zone du projet et groupe cible	5
B. Objectifs et portée du projet	5
C. Composantes	6
D. Coûts et financement du projet	6
E. Passation des marchés, décaissements, comptabilité et vérification des comptes	9
F. Organisation et gestion	10
G. Justification économique	11
H. Risques	11
I. Impact sur l'environnement	11
J. Aspects novateurs	12
TROISIÈME PARTIE - INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ	12
QUATRIÈME PARTIE - RECOMMANDATION	13
ANNEXE	
RÉSUMÉ DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES INCLUSES DANS L'ACCORD DE PRÊT NÉGOCIÉ	15



APPENDICES

I. COUNTRY DATA (DONNÉES SUR LE PAYS)	1
II. PREVIOUS IFAD LOANS (PRÊTS ANTÉRIEURS DU FIDA)	2
III. CADRE LOGIQUE	3
IV. ORGANIGRAMME DE L'UNITÉ DE GESTION AUTONOME (UGAP) DU PROJET	7
V. ORGANISATION GÉNÉRALE DU PROJET	8



TAUX DE CHANGE

Unité monétaire	=	Franc CFA (BEAC) (XAF)
1,00 USD	=	631 XAF
1,00 XAF	=	0,001584 USD

POIDS ET MESURES

Système métrique

SIGLES ET ACRONYMES

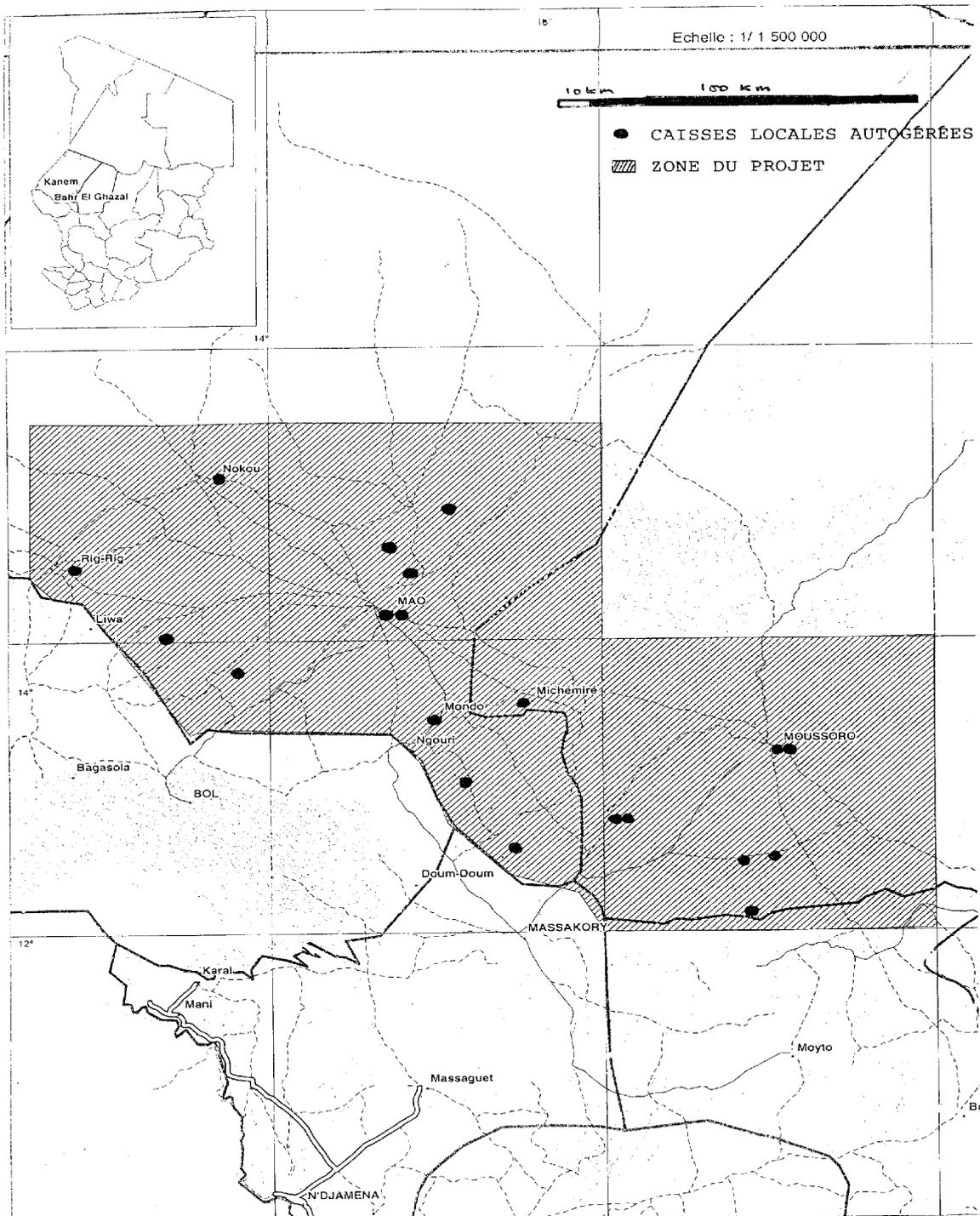
CLA	Caisse locale autogérée
COSOP	Exposé des options et stratégies d'intervention de pays
FODEK	Fonds de développement du Kanem
GIE	Groupement d'intérêt économique
ONG	Organisation non gouvernementale
PDAOK	Projet de développement agricole des <i>ouadis</i> du Kanem
PIB	Produit intérieur brut
PSANG	Projet de sécurité alimentaire au Nord-Guéra - Phase II
PTBA	Plan de travail et budget annuel
S&E	Suivi et évaluation
UCP	Unité de coordination du projet
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

GOVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU TCHAD

Année budgétaire

1^{er} janvier - 31 décembre

CARTE DE LA ZONE DU PROJET



Source: FIDA, Projet de développement rural du Kanem, Rapport de préévaluation, 2003
Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

RÉPUBLIQUE DU TCHAD
PROJET DE DÉVELOPPEMENT RURAL DU KANEM
RÉSUMÉ DU PRÊT

INSTITUTION INITIATRICE:	FIDA
EMPRUNTEUR:	République du Tchad
ORGANISME D'EXÉCUTION:	Ministère de l'agriculture
COÛT TOTAL DU PROJET:	14,3 millions de USD
MONTANT DU PRÊT DU FIDA:	9,5 millions de DTS (équivalant approximativement à 13,0 millions de USD)
CONDITIONS DU PRÊT DU FIDA:	40 ans, y compris un différé d'amortissement de 10 ans, avec une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an
COFINANCEUR:	Aucun
CONTRIBUTION DE L'EMPRUNTEUR:	1,0 million de USD
CONTRIBUTION DES BÉNÉFICIAIRES:	300 000 USD
INSTITUTION CHARGÉE DE L'ÉVALUATION PROSPECTIVE:	FIDA
INSTITUTION COOPÉRANTE:	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS)

NOTE DE PRÉSENTATION

Qui sont les bénéficiaires? Le groupe cible se compose des communautés rurales pauvres et vulnérables vivant dans la région du Kanem au Tchad, en situation d'insécurité alimentaire chronique, et ayant un accès limité aux ressources (en particulier aux terres des *ouadis*), aux infrastructures sociales et à l'information. Les bénéficiaires qui constituent à peu près toute la population rurale de la région du Kanem sont, de manière générale, de petits agriculteurs pratiquant des cultures et un élevage de subsistance sur des terres marginales. Celles-ci comprenant surtout des dunes de sable et des *ouadis* peu productifs, les cultures pluviales représentent l'essentiel de leurs moyens de subsistance. Au sein de ce groupe cible, les femmes et les jeunes sont particulièrement vulnérables car ils sont traditionnellement exclus des processus de prise de décision et rencontrent davantage de difficultés pour accéder aux ressources et à l'information.

Pourquoi sont-ils pauvres? La faible productivité agricole, les maigres possibilités de se procurer des revenus, l'accès insuffisant aux services financiers et les infrastructures rurales médiocres sont les causes principales de la pauvreté dans la zone du projet. Les pauvres de la région du Kanem sont rarement associés aux prises de décision, à l'analyse des contraintes qu'ils rencontrent et à l'identification des solutions possibles ou à l'établissement des priorités dans leurs besoins. L'organisation communautaire défaillante, conjuguée à l'inefficacité des services proposés et au manque de ressources, contribuent à aggraver la pauvreté dans la zone.

Que va faire le projet pour les aider? Le projet vise à améliorer durablement les revenus et la sécurité alimentaire des ménages pauvres dans la région du Kanem. Les groupements d'agriculteurs et les organisations rurales (femmes et jeunes y compris) de la zone cible seront dotés des moyens d'analyser les contraintes auxquelles ils sont confrontés, d'établir des priorités dans leurs besoins en développement et de participer à l'exécution d'interventions appropriées. Le projet fournira une assistance technique et financière pour la mise en place d'une institution de microfinance et la formation de groupements économiques, outre les microprojets visant à améliorer les revenus et la productivité agricole et à protéger l'environnement. Le projet appuiera également la mise sur pied d'un système de distribution des intrants agricoles et la fourniture de services financiers aux ruraux pauvres, et il financera des activités de conseil et de recherche en agriculture.

Comment les bénéficiaires vont-ils participer au projet? La planification participative aux niveaux villageois et inter-villageois garantira la participation effective des bénéficiaires cibles, en particulier les femmes et les jeunes, à la détermination des priorités de développement et à l'exécution du projet. Les bénéficiaires planifieront et établiront des priorités dans leurs besoins et géreront les ressources reçues dans le cadre du projet. Les villages concevront leur propre plan d'action de développement avec l'aide du projet, plans qui seront compilés en un plan de travail et budget annuel (PTBA). La participation des pauvres, en particulier des femmes et des jeunes, aux dispositifs autogérés d'épargne et de crédit facilitera leur accès aux ressources et aux services financiers. Les capacités de négociation des groupements d'agriculteurs et des organisations rurales seront également renforcées.

Taille du projet et cofinancement. Le coût total du projet est estimé à 14,3 millions de USD. Le FIDA consentira un prêt d'un montant équivalant approximativement à 13,0 millions de USD, soit 91,1% du coût total. Le gouvernement devrait contribuer à hauteur de 1,0 million de USD environ (7,1%) et les bénéficiaires de 300 000 USD (2,1%).

RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT DU FIDA
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE PRÊT À
LA RÉPUBLIQUE DU TCHAD
POUR LE
PROJET DE DÉVELOPPEMENT RURAL DU KANEM

J'ai l'honneur de présenter le Rapport et recommandation ci-après concernant une proposition de prêt à la République du Tchad d'un montant de 9,5 millions de DTS (équivalant approximativement à 13,0 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables, en vue de contribuer au financement du Projet de développement rural du Kanem. Le prêt aura une durée de 40 ans, y compris un différé d'amortissement de dix ans et sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an. Il sera administré par le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) en tant qu'institution coopérante du FIDA.

**PREMIÈRE PARTIE - L'ÉCONOMIE, LE CONTEXTE SECTORIEL ET LA
STRATÉGIE DU FIDA¹**

A. L'économie et le secteur agricole

1. **Généralités.** Le Tchad est un pays enclavé dont de vastes zones sont soumises à des conditions sahariennes, sahéliennes et soudaniennes. Il est situé à quelque 1 800 km du port maritime le plus proche (Douala au Cameroun) et couvre une superficie de 1 284 000 km². L'isolement du pays est exacerbé par sa faible densité démographique et la médiocrité des réseaux de transport. La population, estimée à environ 7,3 millions de personnes en 1999 avec une majorité de moins de quinze ans, est irrégulièrement répartie puisque 4% occupent les zones sahariennes tandis que le reste est également distribué dans les zones centrales et méridionales. Depuis son indépendance en 1960 et jusqu'en 1991, le Tchad a connu une instabilité civile et militaire sur tout son territoire. En dépit de l'introduction de la démocratie et de sa reconnaissance dans la Constitution de 1996, certaines parties du pays sont encore la proie de désordres.

2. **Contexte économique.** L'économie est dominée par le secteur de l'agriculture (culture, élevage, sylviculture et pêche) et celui des services, qui comptent respectivement pour 40% et 46% environ du produit intérieur brut (PIB). La production agricole, largement tributaire des conditions climatiques, fournit approximativement 80% des exportations du pays. Aujourd'hui, le secteur rural reste la pierre angulaire de la croissance économique tchadienne. Les indicateurs du développement sont médiocres: le PIB par habitant est de 200 USD à peine par an (146 USD dans les zones rurales); selon l'indicateur de développement humain, le Tchad est au 162^{ème} rang des 174 pays étudiés; plus de 54% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté.

3. L'économie n'est pas suffisamment diversifiée: les recettes d'exportation proviennent à peu près exclusivement de quelques produits primaires (coton et élevage). Les petits agriculteurs cultivant un lopin sur les hautes terres constituent l'essentiel du secteur agricole. La situation économique s'est améliorée avec la dévaluation du Franc CFA (XAF) en 1994. De 1994 à 1997, la croissance réelle du PIB a été en moyenne de 4% par an et a atteint 4,6% en 1998. En 2002, elle s'est même élevée à

¹ Voir l'appendice I pour de plus amples informations.



10,7% grâce à une augmentation de la consommation principalement. Le taux de solvabilité du Tchad ne se dégradera pas tant que le gouvernement restera prudent en matière d'emprunt extérieur.

4. **L'économie rurale.** Le Tchad a un potentiel de développement agricole considérable avec une surface de terres arables estimée à 20 millions d'ha dont 10% seulement sont actuellement cultivés. Les cultures et l'élevage fournissent à peu près 100% des recettes d'exportation. Le coton est la principale culture commerciale, elle assure des revenus à quelque 30% de la population. Les céréales constituent la base de l'alimentation, mais les niveaux de la production céréalière dépendent essentiellement des conditions climatiques. L'élevage joue un rôle social et économique important pour 40% environ de la population. L'élevage transhumant est le principal système de production dans les zones sahéniennes tandis que l'élevage sédentaire se répand de manière croissante dans la zone soudanienne. Les principales contraintes pesant sur le développement agricole sont l'extrême variabilité des conditions climatiques (en particulier dans les zones sahariennes et sahéniennes), le manque d'infrastructures, des systèmes d'agroforesterie, de culture et d'élevage insuffisamment productifs et diversifiés, la dégradation des ressources naturelles imputable à une forte incidence des sécheresses et enfin des services agricoles, tels que le financement rural, inefficaces. Cependant, le secteur agricole présente un fort potentiel en termes de croissance économique et de création d'emplois.

5. Les femmes constituent la cheville ouvrière de l'économie rurale. Outre leurs tâches agricoles, elles sont responsables de la plupart des travaux ménagers (par exemple les soins aux enfants, la cuisine, les corvées d'eau et de bois), mais disposent d'un accès relativement limité aux ressources telles que la terre et les services financiers. De plus, les services d'appui publics ont tendance à s'adresser principalement aux hommes et emploient un personnel majoritairement masculin.

B. Enseignements tirés des expériences précédentes du FIDA

6. **Portefeuille de projets du FIDA au Tchad.** À ce jour, le FIDA a financé trois prêts au Tchad pour un montant total de 18,13 millions de DTS, à savoir: le projet de sécurité alimentaire au Nord-Guéra (PSANG), le projet de sécurité alimentaire au Nord-Guéra – Phase II, et le projet de développement agricole des *ouadis* du Kanem (PDAOK). La première phase du PSANG a été clôturée le 30 juin 2001, tandis que le PDAOK s'est achevé le 30 juin 2002. De plus, le Tchad a bénéficié de nombreux dons, notamment deux dons du Fonds belge de survie pour le tiers monde (FBS), d'un montant de 240,365 millions de Francs belges, un don complémentaire italien équivalant approximativement à 1 million de USD et des dons du FIDA pour un montant de 732 000 USD.

7. **Principaux enseignements tirés.** L'expérience du FIDA au Tchad est récente (le premier projet a débuté en 1992) et les évaluations et examens variés qui s'y rapportent ont fourni des enseignements importants dans les domaines suivants:

- **Institutions et gestion:** les capacités institutionnelles et les capacités de gestion limitées aux niveaux tant du département que du projet ont gravement compromis la performance des projets du FIDA. Il faut y ajouter un manque d'efficacité des services du projet tels que la recherche, la vulgarisation et la finance rurale. Ces faiblesses sont parfois aggravées par des ingérences politiques dans la gestion du projet. Par conséquent, à l'avenir il faudra s'employer à simplifier les arrangements institutionnels, à renforcer les capacités et améliorer les compétences, et à promouvoir la décentralisation.
- **Les femmes:** les femmes ont réussi à améliorer leurs conditions de vie par le biais des activités génératrices de revenus dès que les contraintes sur les ressources (telles que l'impossibilité d'accéder à la terre ou au crédit) ont été levées, et leurs capacités ont été renforcées.
- **Le renforcement des capacités:** lorsqu'on leur en donne les moyens, les bénéficiaires (en particulier les agricultrices) participent efficacement aux processus de planification, de conception et d'exécution. De fait, pour ce qui est des activités lucratives, les agricultrices



tendent à obtenir de meilleurs résultats que leurs collègues masculins. Le renforcement des organisations de la base, en particulier dans le domaine de l'alphabétisation fonctionnelle, est la clé de l'engagement local dans les activités menées au niveau des villages. Dans le PDAOK, l'alphabétisation fonctionnelle et l'éducation en nutrition ont contribué à améliorer la situation nutritionnelle des enfants dans la zone du projet.

- **Les services financiers:** les dispositifs de crédit mis en place par les projets du FIDA se sont révélés peu viables sur le long terme lorsqu'ils ont été conçus à des fins de distribution de crédit essentiellement. À l'avenir, les opérations devraient viser le développement de services professionnels de finance rurale, associé au renforcement des capacités nécessaires, soit à partir de zéro soit en améliorant des services existants. Bien qu'ils requièrent un engagement et une assistance technique de longue haleine, les dispositifs d'épargne et de crédit créés à la base avec la participation pleine et entière des bénéficiaires ont le plus de chances d'être pérennes.
- **La participation:** le groupe cible (en particulier les femmes bénéficiaires) répond bien à l'approche participative. Le renforcement des capacités des organisations de base est essentiel pour l'engagement local dans les activités conduites au niveau des villages.

C. Stratégie de collaboration du FIDA avec le Tchad

8. Le Tchad est l'un des pays les plus pauvres du monde. Il est à la 162^{ème} place des 174 pays dont on a mesuré l'indicateur de développement humain, et 54% environ de sa population vit en dessous du seuil de pauvreté. Les indicateurs économiques et sociaux (tels que l'accès au logement, l'eau, l'éducation et les soins de santé) montrent que la pauvreté sévit dans tout le pays avec une incidence plus forte dans les zones rurales. Les régions sahéliennes, où sont situés les projets du FIDA, sont plus exposées à l'insécurité alimentaire et la pyramide démographique y est tronquée avec une population active masculine sous-représentée (résultat d'un passé marqué par la violence et d'une émigration masculine plus élevée).

9. La pauvreté touche plus particulièrement les ménages ayant à leur tête une femme ou un homme au chômage/économiquement inactif. Compte tenu de leur accès limité à la terre, aux ressources financières et à l'information, les femmes rurales sont économiquement et socialement plus vulnérables et sont touchées par la pauvreté dans une plus grande proportion. Tous les indicateurs sociaux s'accordent à souligner la situation défavorisée des femmes. Les services d'appui publics tendent également à être administrés par du personnel masculin et à répondre aux besoins des hommes plutôt qu'à ceux des femmes.

Politique nationale de lutte contre la pauvreté du Tchad

10. La stratégie du gouvernement en matière de développement rural et agricole est décrite dans ses grandes lignes dans la version révisée du plan d'orientation intitulé: "Préparer le Tchad aux défis du XXI^{ème} siècle". La stratégie de développement rural du gouvernement met l'accent sur: i) l'augmentation de la productivité agricole; ii) la promotion des cultures compétitives; iii) la promotion d'une gestion de l'environnement qui respecte et protège les ressources naturelles; et iv) l'apport aux communautés rurales de l'assistance structurelle dont elles ont besoin pour prendre en main leur propre développement. La stratégie souligne la nécessité d'améliorer l'efficacité des interventions du secteur public pour créer des synergies entre les services de vulgarisation, de formation et de recherche.

Activités de lutte contre la pauvreté financées par d'autres donateurs importants

11. Les partenaires de développement sont peu nombreux dans la zone du projet. Le PDAOK a été coordonné avec un projet d'hydraulique pastorale, financé par la France et axé sur la remise en état des points d'eau et la formation d'auxiliaires vétérinaires, projet dont la clôture est prévue en 2003. Le



Programme alimentaire mondial gère de nombreux centres de nutrition dans la région et distribue des vivres aux groupes les plus vulnérables. Le projet national de la Banque mondiale consacré à la santé a récemment débuté et mène dans la région des opérations visant à renforcer les capacités du personnel soignant. Ce volet du projet de la Banque mondiale a été complété par la composante santé du PDAOK. L'association pour le développement intégré du Sahel (ADIS), une organisation non gouvernementale (ONG), travaille dans la région du Kanem depuis bon nombre d'années et recourt à des systèmes tels que vivres-contre-travail dans ses interventions. Une initiative nationale récente, financée par plusieurs donateurs (avec un secrétariat administré en France), est en préparation et couvrira le département de Bahr-El-Ghazal qui fait également partie de la zone du projet proposé. De plus, un projet de sécurité alimentaire, financé par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en est au stade de la préparation.

Stratégie du FIDA au Tchad

12. La stratégie du FIDA au Tchad est présentée dans l'exposé des options et stratégies d'intervention de pays (COSOP) de 1999. Cette stratégie vise à: i) mieux intégrer les dimensions sociales et économiques des interventions du FIDA pour améliorer globalement le niveau de vie de la population (avec la sécurité alimentaire pour principal objectif); ii) renforcer le pouvoir d'action des communautés locales en consolidant les organisations de base et en favorisant la création d'organisations rurales efficaces au niveau local (le renforcement du pouvoir d'action des femmes reste l'enjeu clé); iii) améliorer l'accès des ruraux pauvres aux services financiers en consolidant les dispositifs mis en place par les projets en cours d'exécution et en les rendant viables sur le long terme; et iv) améliorer la gestion des ressources naturelles pour préserver la productivité future dans les zones vulnérables.

13. En ce qui concerne la couverture géographique et sectorielle, l'objectif de la stratégie du FIDA est double: i) poursuivre les opérations en adoptant une approche de proximité intégrée et multiforme (combinant des actions économiques, sociales, sanitaires et de développement communautaire); et ii) élaborer des activités de sous-secteur en fonction des besoins du groupe cible et de l'avantage comparatif du FIDA dans des domaines tels que la finance rurale et la gestion des ressources naturelles. Le Tchad satisfait aux conditions de l'aide au titre de l'initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés, et la contribution du FIDA en faveur du Tchad s'élève à environ 1,1 million de USD.

Raison d'être du projet

14. La région du Kanem fait partie des zones du pays les plus touchées par la pauvreté. C'est une région où l'insécurité alimentaire règne de manière chronique et qui se caractérise par une base productive limitée et fragile. La clôture du PDAOK a laissé la région dépourvue de grand projet de développement. Les résultats les plus significatifs de ce projet se mesurent en termes de renforcement du pouvoir d'action du groupe cible et de développement du capital social. Bien qu'une des principales composantes du projet consacrée à la petite irrigation n'ait pas donné les résultats escomptés en raison de technologies inadaptées, l'impact d'ensemble sur les actifs humains a été satisfaisant, en particulier pour ce qui est de l'éducation nutritionnelle et de l'accès à l'eau potable, aux services de santé et à l'assainissement. De nouveaux groupements économiques et organisations sociales ont été mis sur pied, permettant aux bénéficiaires de se faire entendre, de travailler au coude à coude et d'assumer la responsabilité des activités du projet. En résumé, le PDAOK a: i) créé plusieurs organisations rurales fortement motivées par le biais de programmes de sensibilisation au projet, de formation et d'alphabétisation fonctionnelle, contribuant ainsi à renforcer le pouvoir d'action des ruraux pauvres, en particulier des femmes, dans une région où le pouvoir traditionnel du chef est encore relativement fort; ii) introduit l'accès au crédit sous la forme des groupements d'intérêt économique (GIE). En particulier, les GIE ont aidé les femmes à utiliser efficacement le crédit fourni par le projet pour diversifier leurs revenus (par le biais de petits commerces, élevages et autres activités lucratives) et



rembourser leurs prêts; iii) créé quatre systèmes d'épargne et de crédit gérés par les bénéficiaires, appuyés aujourd'hui par une ONG locale; et iv) suscité une forte motivation dans la communauté au moyen d'activités de sensibilisation au projet. Ce dernier a également expérimenté diverses approches techniques et organisationnelles.

15. La mission d'évaluation intermédiaire conduite par le bureau de l'évaluation et des études, du FIDA, a recommandé la préparation d'une deuxième intervention dans la région du Kanem afin de: i) tirer parti des acquis du PDAOK en matière de microfinance; et ii) poursuivre les recherches, les expérimentations et les études concernant les technologies de captage de l'eau des *ouadis*, afin de mettre au point un paquet technologique adapté.

16. C'est pourquoi le deuxième projet est conçu de manière à: i) développer les activités de microfinance du PDAOK en appuyant la création de caisses locales autogérées (CLA), en établissant un opérateur de microfinance professionnel indépendant dans la région et en assurant aux agriculteurs individuels et à la communauté un accès durable aux services financiers; et ii) poursuivre les expérimentations des technologies de captage de l'eau des *ouadis* afin d'y développer une petite irrigation des cultures.

17. Le projet s'inscrit dans le cadre stratégique du FIDA et la stratégie régionale de la division Afrique de l'Ouest et du Centre, en intégrant les objectifs stratégiques suivants: i) renforcer les capacités des ruraux pauvres et de leurs organisations; ii) augmenter la productivité de l'agriculture et des ressources naturelles et améliorer l'accès aux technologies; et iii) faciliter l'accès des ruraux pauvres aux services financiers et aux marchés.

DEUXIÈME PARTIE - LE PROJET

A. Zone du projet et groupe cible

18. Le projet, prévu sur une période de huit ans, couvrira la région du Kanem qui comprend les départements de Kanem et de Bahr-El-Ghzal.

19. Le projet ciblera les populations pauvres de la région et plus particulièrement les groupes les plus vulnérables (les femmes, les jeunes et les handicapés). Il s'appuiera sur les acquis du PDAOK en matière de microfinance et d'expérimentation des technologies de captage de l'eau des *ouadis*. Le projet ciblera tous les groupes pauvres dans des zones sélectionnées, par l'entremise des CLA. Il répondra aux besoins des groupes les plus vulnérables, en particulier: i) les femmes vulnérables confrontées à une situation difficile et ne disposant que de faibles revenus; ii) les ouvriers qualifiés, les artisans et tous ceux qui n'ont pas accès à la terre et/ou sont exclus socialement; et iii) les jeunes.

B. Objectifs et portée du projet

20. L'objectif global du projet est d'améliorer durablement les revenus et la sécurité alimentaire des ménages pauvres de la région du Kanem et, plus spécifiquement, de:

- mettre sur pied des services de microfinance viables qui soient accessibles aux ruraux pauvres de la région;
- renforcer le pouvoir d'action de la population cible et de ses organisations par le biais de la création d'institutions représentatives et leur consolidation;
- améliorer la productivité agricole avec la mise au point d'un paquet technologique adapté aux *ouadis*, et la diversification des sources de revenus; et
- fournir un appui spécifique aux femmes et aux jeunes, et à leurs activités lucratives.

C. Composantes

21. Le projet comportera quatre grandes composantes: i) l'appui à la promotion du monde rural; ii) le fonds de développement du Kanem (FODEK); iii) la mise en place de services financiers; et iv) la gestion et la coordination du projet.

22. **Appui à la promotion du monde rural.** Le projet adoptera une approche participative pour aider les bénéficiaires à identifier, suivre et exécuter des microprojets. La constitution de nouveaux groupements et/ou le renforcement de ceux qui existent s'appuiera sur une formation appropriée. Les bénéficiaires participeront à des formations techniques et à des cours d'alphabétisation fonctionnelle dans le cadre du projet. Compte tenu de la fragilité de la base de ressources, il est indispensable de mieux connaître les conditions écologiques de la région. C'est pourquoi, le projet financera l'élaboration d'un plan de développement régional, la réalisation de relevés cartographiques, la constitution d'une base de données et la mise à jour de la typologie des *ouadis* en plus de l'analyse technique d'un paquet technologique qui leur soit adapté. Le projet encouragera également la création de groupements et leur consolidation afin de favoriser les initiatives économiques collectives. Il appuiera la communication entre ruraux en vue de faciliter l'apprentissage à travers l'échange d'information et d'expérience.

23. **Fonds de développement du Kanem.** Le FODEK sera utilisé pour renforcer les capacités collectives et individuelles et financer des microinvestissements productifs agricoles et non agricoles. Les fonds seront dévolus aux microprojets préparés par des groupements d'agriculteurs et serviront à tester et financer les programmes inter-villageois axés sur les besoins exprimés par les groupements. Le fonds sera utilisé pour: i) renforcer les capacités du secteur privé en matière de distribution des intrants; ii) assurer la formation des groupements/organisations d'agriculteurs en vue de l'identification, la préparation et l'exécution de microprojets; iii) améliorer les installations d'irrigation et la productivité agricole; iv) contribuer à la protection de l'environnement; et v) financer les divers microprojets et initiatives du groupe cible concourant aux objectifs du projet.

24. **Mise en place de services financiers.** Le projet appuiera la mise en place d'un dispositif financier rural durable dans la zone cible. Un centre d'expertise assurera l'assistance technique dans la région. Un réseau regroupant quelque 22 banques villageoises proposant des services financiers de proximité à la population rurale sera constitué selon une approche fondée sur la mobilisation de l'épargne, la génération par chaque banque de ses propres ressources en capital et l'utilisation parallèle du refinancement. En vitesse de croisière, le réseau comptera environ 15 000 membres dont 60% de femmes. Une ONG locale sera chargée de l'exécution de cette composante avec l'assistance technique d'un organisme extérieur spécialisé.

25. **Gestion et coordination du projet.** Le projet sera géré par une unité de gestion et de coordination autonome, qui sera située à Mao. En l'absence des organismes (publics ou privés) chargés de l'exécution dans la région, l'unité de coordination du projet (UCP) sera renforcée. Le projet sera exécuté sous l'égide du Ministère de l'agriculture. Un comité de pilotage supervisera les activités du projet. Son rôle essentiel consistera à approuver le plan de travail et budget annuel.

D. Coûts et financement du projet

26. Le coût total du projet est estimé à 14,3 millions de USD sur huit ans, y compris les provisions pour aléas d'exécution et aléas financiers, ces derniers comptant pour 9% des coûts de base. Les devises représentent approximativement 4,6 millions de USD, soit 32% du coût total. Le prêt d'un montant de 13,0 millions de USD, proposé par le FIDA, couvrira 91,1% du total des coûts du projet. Le gouvernement contribuera à hauteur de 1,0 million de USD (7,1%), y compris tous les droits et taxes, et financera un certain nombre d'activités en monnaie locale. La contribution des bénéficiaires devrait s'élever à 300 000 USD (2,1%).

TABLEAU 1 - RÉSUMÉ DES COÛTS DU PROJET^a
(en milliers de USD)

Composante	Monnaie locale	Devises	Total	% en devises	% des coûts de base
Appui à la promotion du monde rural	4 387,0	1 072,0	5 459,0	20	42
Fonds de développement du Kanem	720,0	1 697,0	3 032,0	70	19
Mise en place de services financiers	2 238,0	793,0	3 032,0	26	23
Gestion et coordination du projet	1 449,0	638,0	2 087,0	31	16
Total des coûts de base	8 794,0	4 201,0	12 996,0	32	100
Provision pour aléas d'exécution	114,0	1,0	115,0	1	1
Provision pour aléas financiers	774,0	427,0	1 201,0	36	9
Total des coûts du projet	9 682,0	4 629,0	14 312,0	32	110

^a Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

TABLEAU 2 - PLAN DE FINANCEMENT^a
(en milliers de USD)

Composants	FIDA		Bénéficiaires		Gouvernement		Total		Devises	Monnaie locale (hors taxes)	Droits et Taxes
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%			
(i) Appui à la promotion du monde rural	5 481,0	91,1	-	-	534,0	8,9	6 015,0	42,0	1 163,0	4 318,0	534,0
(ii) Fonds de développement du Kanem	2 382,0	87,6	300	11,0	36,0	1,3	2 718,0	19,0	1 920,0	762,0	36,0
(iii) Mise en place de services financiers	3 139,0	96,3	-	-	119,0	3,7	3 258,0	22,8	843,0	2 296,0	119,0
(iv) Gestion et coordination du projet	1 998,0	86,1	-	-	323,0	13,9	2 321,0	16,2	703,0	1 295,0	323,0
Décaissement total	13 000	90,8	300	2,1	1 012,0	7,1	14 312,0	100	4 629,0	8 670,0	1 012

^a Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.





E. Passation des marchés, décaissements, comptabilité et vérification des comptes

27. **Plans de travail et budgets annuels.** Dans chaque zone d'intervention, les groupements et les associations d'agriculteurs élaboreront des plans de travail et budgets annuels (PTBA), avec l'aide du projet et dans un format convenu. Les PTBA seront consolidés au niveau régional et, une fois approuvés, seront soumis à l'UCP pour être incorporés dans le PTBA général que l'UCP soumettra au comité de pilotage pour examen, et également au FIDA et au Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), afin que ces derniers transmettent leur avis au comité de pilotage.

28. **Passation des marchés pour les biens et les services.** Les passations des marchés pour les biens et services, réalisées au titre du prêt se conformeront aux directives du FIDA en la matière. L'achat de véhicules et de matériel coûtant l'équivalent de 100 000 USD ou davantage fera l'objet d'un appel d'offre international. Les véhicules, le matériel et les fournitures valant de 20 000 USD à 100 000 USD seront achetés selon une procédure d'appel à la concurrence nationale. Les contrats de moins de 20 000 USD pour l'acquisition d'autres biens feront l'objet d'une consultation d'au moins trois fournisseurs à l'échelle locale. Les infrastructures rurales peu onéreuses, géographiquement dispersées au niveau des villages, et les autres biens et services de moins de 1 000 USD seront achetés directement par les bénéficiaires selon les modalités décrites dans le manuel des procédures. Les contrats concernant l'engagement de consultants et l'assistance technique seront stipulés conformément aux directives de l'UNOPS. Les contrats pour les travaux publics seront attribués au terme d'une procédure d'appel d'offre national.

29. **Décaissement.** L'UCP ouvrira et tiendra un compte spécial en francs CFA dans une banque commerciale agréée par le FIDA. Un dépôt initial de 500 000 USD sera effectué sur le compte spécial dès que les conditions d'entrée en vigueur du projet et de décaissement auront été remplies.

30. La contribution du gouvernement d'une valeur de 1 012 000 USD, y compris les droits et taxes, sera mise à la disposition du projet selon les procédures nationales standards. Le gouvernement ouvrira dans une banque commerciale un compte de projet sur lequel il déposera les fonds de contrepartie, y compris les droits et taxes qui ne sont pas directement déductibles au moment de la passation des marchés. Le gouvernement effectuera sur le compte de projet un dépôt initial en francs CFA d'un montant équivalent à 15 000 USD pour couvrir les dépenses de la première année du projet.

31. **Comptabilité.** Les retraits seront effectués sur le compte de prêt au vu des relevés de dépenses classés selon les catégories de dépenses déterminées conjointement par le gouvernement, le FIDA et l'institution coopérante. Les justificatifs des dépenses seront conservés par l'UCP et mis à la disposition des missions de supervision et des commissaires aux comptes externes pour examen. Tout autre retrait sur le compte de prêt doit s'appuyer sur une documentation justificative exhaustive.

32. **Vérification des comptes.** Un cabinet d'audit international agréé par le FIDA sera sélectionné pour réaliser annuellement la vérification des comptes et l'audit de la gestion, conformément au mandat défini par le FIDA. Le projet financera le coût de ces contrôles. Le cabinet d'audit émettra une opinion sur la façon dont les procédures de passation des marchés, les postes de dépenses et l'utilisation des biens et des services se conforment au manuel des procédures du projet. Il procédera également à un examen séparé des relevés de dépenses et du compte spécial. Les rapports d'audit seront soumis au FIDA au plus tard que dans les six mois suivant la clôture de l'exercice budgétaire du projet.

F. Organisation et gestion

33. Le projet est organisé de manière à assurer une répartition des tâches et des responsabilités entre différentes entités².

34. **Responsabilité institutionnelle du projet.** La responsabilité de la coordination du projet à l'échelon national incombera au Ministère de l'agriculture qui donnera tout pouvoir à l'UCP pour la gestion, l'exécution, la coordination et la stratégie du projet; l'administration et la supervision de l'assistance technique; la coordination et le suivi de la performance des prestataires de services; l'établissement des comités organisationnels; et le suivi et l'évaluation. De plus, l'UCP nouera et entretiendra des relations avec les partenaires intervenant dans la zone, y compris les autorités locales et l'institut tchadien de recherche agronomique.

35. **Supervision et coordination au niveau national.** Un comité de pilotage sera créé pour superviser l'exécution du projet. Il sera présidé par le directeur général du Ministère de l'agriculture et sera composé de représentants des ministères du plan, des finances, de la santé, de l'eau et de l'environnement, et de l'élevage, ainsi que des organisations rurales et du secteur privé. Deux représentants du parlement du Kanem y siégeront également. Le comité de pilotage sera principalement responsable de l'orientation générale du projet, de la supervision et de l'approbation du PTBA. Il se réunira une fois par an et l'UCP fera office de secrétariat.

36. **Planification et coordination inter-villageoise.** La planification du projet débutera par un programme inter-villageois qui sera préparé avec l'appui du projet. Il sera axé sur les besoins des groupements et des organisations d'agriculteurs et les exigences des microprojets qu'ils entreprennent. Ce programme sera examiné par des représentants des groupements afin de déterminer les activités inter-villageoises d'intérêt mutuel.

37. **Services d'appui.** Les activités du projet seront exécutées par l'UCP et sous-traitées par contrat à des prestataires de services publics et privés. Le projet encouragera les groupements d'agriculteurs et/ou les organisations villageoises à tenir le rôle de partenaire d'exécution et appuiera le renforcement des capacités des prestataires de services selon les besoins. La prestation de services reposera sur une approche de type commercial.

38. **Partenariats avec d'autres projets.** Une coordination étroite avec les autres projets de la région sera encouragée, en particulier avec le projet d'hydraulique pastorale du Kanem (PHPK) financé par la France, pour éviter les chevauchements d'activités et bénéficier des synergies.

39. **Suivi et évaluation (S&E).** Le suivi et l'évaluation ne seront pas des éléments extérieurs à la structure du projet, mais feront partie de la capacité globale de coordination et de gestion du projet. Le projet établira une fonction de S&E et assurera à cet effet une formation et une assistance technique spécifiques. Avec la participation active des bénéficiaires, des données de S&E seront collectées sur i) l'état d'avancement de l'exécution du projet; ii) le bien-fondé des approches et des stratégies d'exécution; et iii) l'impact du projet à la fois sur les bénéficiaires et sur l'environnement. À partir d'indicateurs d'exécution intégrés inclus dans les PTBA, l'état d'avancement de l'exécution du projet sera suivi régulièrement. Les évaluations d'impact seront menées sous la responsabilité générale de l'unité de S&E. Des indicateurs qualitatifs, quantitatifs et institutionnels élaborés au démarrage du projet pendant l'enquête socioéconomique de référence seront mis à jour et suivis régulièrement afin de mesurer l'impact du projet sur les bénéficiaires. Des études de cas thématiques spécialisées seront également réalisées dans le même but.

² L'organigramme du projet figure à l'appendice IV.

G. Justification économique

40. Le projet touchera environ un tiers de la population de la région du Kanem. Le niveau de vie des bénéficiaires devrait connaître une amélioration en raison de la disponibilité accrue des services financiers, de la productivité agricole plus élevée, et de l'accès facilité aux activités génératrices de revenus et aux services socioéconomiques. L'insécurité alimentaire devrait également reculer avec l'augmentation de la production céréalière et l'amélioration des revenus. Les groupements et les associations d'agriculteurs appuyés par le projet seront dotés des moyens de préparer des microprojets. Les compétences des agriculteurs, des formateurs auxiliaires, des forgerons et des artisans seront renforcées au moyen de formations techniques et de cours d'alphabétisation fonctionnelle. Le projet produira également une base de données cartographiques et un paquet technologique adapté à la mise en valeur des *ouadis*.

41. On estime que de 12 800 à 14 300 ménages, soit 90 000 à 100 000 personnes environ, ou encore un tiers de la population rurale de la région, bénéficieront directement du projet. De plus, les améliorations au niveau de la productivité agricole et les mesures de protection de l'environnement profiteront également aux villages qui ne sont pas directement ciblés par le projet. Quelque 15 000 personnes adhéreront aux CLA, améliorant ainsi leurs revenus et accédant à des services financiers. Les femmes compteront pour 60 % des membres des CLA.

42. Intégrés dans les processus de prise de décision, les femmes et les jeunes auront leur mot à dire dans la gestion des ressources et la promotion des activités de développement, ce qui leur permettra de mettre sur pied des activités économiques, d'améliorer leurs revenus et de jouir d'un statut plus enviable au sein de la communauté.

H. Risques

43. L'augmentation de la productivité des cultures irriguées dans les *ouadis* dépendra en grande partie des résultats de la recherche appliquée qui sera menée pendant la première phase du projet. Il s'agira d'un processus participatif répété sur une période relativement longue. Tenter de produire des résultats rapidement pourrait compromettre l'objectif qui est de s'assurer que la technologie est financièrement, économiquement et socialement satisfaisante avant sa diffusion et son utilisation. Bien que les subventions ne couvrent que partiellement les investissements et le matériel pour l'irrigation pendant la première phase, elles représentent une véritable manne aux yeux de la population rurale. C'est pourquoi, il importera de mener une évaluation systématique des subventions et d'élaborer une stratégie précise pour leur suppression afin d'éviter les effets pervers. Étant donné que la pérennité des CLA dépend en partie de la façon dont les fonds sont gérés, les gestionnaires et les comités d'octroi de crédit des CLA suivront une formation visant à garantir un fonctionnement efficace de ces caisses. Bien que le rôle et les responsabilités de chaque prestataire de services soient clairement définis dans le manuel des procédures, des conflits pourraient naître entre les groupes ayant des intérêts divergents. L'accès aux *ouadis* aménagés sera étroitement contrôlé afin que les pauvres, en particulier, en jouissent de manière équitable.

I. Impact sur l'environnement

44. Les activités du projet auront un impact limité sur le fragile écosystème des *ouadis* étant donné que la taille des exploitations restera la même et que la technologie proposée est d'un type similaire à celui qui est utilisé aujourd'hui. L'irrigation à petite échelle des *ouadis* va probablement susciter des conflits entre les utilisateurs, comme le passé l'a démontré. Cependant, on s'efforcera d'informer les utilisateurs sur les aspects positifs de l'irrigation et on recherchera des solutions lors de négociations locales entre les parties concernées. La sensibilisation accrue du groupe cible à la vulnérabilité de la base de ressources naturelles aura un impact positif sur l'environnement. De plus, la réalisation de plans de développement et d'activités de renforcement des capacités communautaires aidera la population cible à mettre en œuvre des pratiques de gestion intégrée respectueuses de



l'environnement. Les activités de développement agricole durable promues par le projet, encourageant les villageois à adopter des techniques culturales améliorées, devraient également avoir des retombées positives sur l'environnement. La promotion des activités génératrices de revenus pourrait, sur le long terme, réduire la superficie cultivée par personne chaque année. Les périmètres irrigués qui seront aménagés dans le cadre du projet seront de taille réduite et auront un impact limité sur l'environnement. Le recours à des technologies traditionnelles améliorées implique que l'effet sur la nappe phréatique sera minimisé, par ailleurs un système simple sera mis en place pour suivre le niveau des eaux souterraines. L'évaluation environnementale sera citée dans le manuel des procédures comme l'un des critères de sélection des microprojets.

45. D'après l'analyse de la situation et de l'impact écologiques et conformément aux procédures administratives du FIDA en matière d'évaluation environnementale, le projet a été classé dans la catégorie B.

J. Aspects novateurs

46. Le projet est novateur dans son approche et son exécution. L'utilisation des services financiers comme fer de lance de l'intervention représente une nouveauté dans la région. La constitution de groupements d'agriculteurs et leur renforcement concourront à l'utilisation efficace des ressources financières fournies par les CLA, permettant aux ruraux pauvres, en particulier aux femmes, de se lancer dans des activités lucratives et d'améliorer ainsi leurs revenus. Avec des revenus accrus, les agriculteurs pourront acquérir les technologies appropriées et les intrants agricoles nécessaires à l'amélioration de la productivité. Un autre caractère novateur du projet est l'utilisation du crédit comme moyen d'encourager la participation des femmes pauvres vulnérables au système financier et de faciliter leur accès aux ressources financières. Le dispositif du crédit solidaire d'insertion qui est semblable à celui du crédit de formation aidera les pauvres et les femmes vulnérables à devenir membres des CLA. Les groupements de petits paysans, une fois sensibilisés, s'entraideront pour effectuer les dépôts initiaux d'épargne dans les CLA, préalables à l'adhésion. Avec ce dispositif, on espère qu'en vitesse de croisière les CLA compteront 60% de femmes parmi leurs membres. L'intégration des femmes dans le système financier renforcera leur pouvoir d'action et améliorera leur statut économique dans la région.

TROISIÈME PARTIE - INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ

47. Un accord de prêt entre la République du Tchad et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le prêt proposé sera consenti à l'Emprunteur. Un résumé des garanties supplémentaires importantes incluses dans l'accord de prêt négocié est joint en annexe.

48. La République du Tchad est habilitée, en vertu de ses lois, à contracter un emprunt auprès du FIDA.

49. Il m'est acquis que le prêt proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA.



QUATRIÈME PARTIE - RECOMMANDATION

50. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le prêt proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République du Tchad un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à neuf millions cinq cent mille droits de tirage spéciaux (9 500 000 DTS) venant à échéance le 15 décembre 2042 et avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

Le Président
Lennart Båge

RÉSUMÉ DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES INCLUSES DANS L'ACCORD DE PRÊT NÉGOCIÉ

(Négociations de prêt conclues le 19 mars 2003)

1. Le Gouvernement de la République du Tchad (le Gouvernement) met à la disposition de l'unité de gestion autonome du projet (UGAP), les fonds du prêt conformément aux dispositions des programmes de travail et budget annuels (PTBA) et des procédures nationales habituelles pour l'assistance au développement, aux fins d'exécuter le projet.
2. La contribution du Gouvernement au financement du projet est évaluée à la somme en FCFA équivalente à 1 012 000 USD.
 - a) Ce montant représente l'ensemble des droits, impôts et taxes grevant les biens et services qui seront pris en charge par le Gouvernement au moyen d'exonération ou en ayant recours à la procédure des chèques tirés sur le Trésor.
 - b) Ce montant représente également la contribution sous forme de fonds de contrepartie du Gouvernement aux taxes sur les petites dépenses et à celles pour lesquelles le recours à la procédure du crédit d'impôt est impossible. À cet effet, le Gouvernement mettra à la disposition de l'UGAP la somme en FCFA équivalente à 15 000 USD pour couvrir les besoins de la première année du projet. Par la suite, le Gouvernement reconstituera annuellement le compte de projet en y déposant les fonds de contrepartie tels qu'ils seront prévus dans le PTBA relatif à l'année du projet considérée. Ces fonds de contrepartie seront inscrits au programme d'investissements publics.
3. Afin de maintenir de saines pratiques environnementales, le Gouvernement prend ou fait prendre, dans le cadre du projet, les mesures nécessaires en matière de gestion des pesticides et, à cette fin, veille à ce que les pesticides fournis dans le cadre du projet ne comprennent aucun pesticide soit interdit par le Code international de conduite pour la distribution et l'utilisation des pesticides de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et ses avenants, soit visé aux tableaux 1 (très dangereux) et 2 (dangereux) de la "Recommended Classification of Pesticides by Hazard and Guidelines to Classification 1996-1997" de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), et ses avenants.
4. Le système de suivi-évaluation constitue une cellule de l'UGAP composée d'un responsable et de son assistant qui bénéficieront d'une assistance technique ponctuelle de la sous-région pour renforcer leur capacité. Le système de suivi-évaluation du projet cherchera dans la mesure du possible, à se conformer aux dispositions du PIDR. Le système de suivi-évaluation sera un outil de gestion pour l'UGAP. Son rôle sera de conseiller le Directeur du projet et les techniciens de l'UGAP et de capitaliser les acquis du projet. Le système de suivi-évaluation aura plus particulièrement pour objet d'assurer: i) le suivi de l'exécution des programmes; ii) le suivi des performances du projet; iii) le suivi hydro-géologique; iv) le suivi de l'organisation du monde rural en analysant le processus de formation, les activités réalisées et les bénéfices retirés; v) l'évaluation des impacts du projet; et vi) l'évaluation financière des investissements notamment hydro-agricoles. L'organisation et la mise en place du système de suivi-évaluation seront mises en œuvre avec un appui international. Le système de suivi-évaluation sera simple, léger et limité à des objectifs et indicateurs réalistes et maîtrisables. Il intégrera des enquêtes d'opinion, les conclusions des réunions villageoises de suivi et d'évaluation dans le but, notamment, de préparer l'évaluation à mi-parcours.

5. La Direction des études, des programmes et des projets du Ministère de l'agriculture, la Direction de la coopération et du suivi des projets et programmes du Ministère du plan, du développement et de la coopération, et les services du Ministère de l'économie et des finances participeront aux principales opérations de conception et de revue du système de suivi-évaluation et assureront le suivi-évaluation requis par leur ministère et la fonction suivi du plan d'intervention pour le développement rural. Le suivi-évaluation externe sera exécuté par un bureau d'étude multidisciplinaire national.
6. Le Gouvernement assure le personnel du projet contre les risques de maladie et d'accident selon les pratiques habituelles en vigueur sur le territoire de la République du Tchad.
7. À compétence égale, la préférence sera donnée aux femmes étant précisé qu'au moins la moitié des cadres du projet devront, dans la mesure du possible, être des femmes. Tout le personnel de l'UGAP sera sélectionné par voie de concours à publicité nationale ouvert aux candidats issus des secteurs privé ou public, à condition pour ces derniers de se mettre en congé de la fonction publique. Le recrutement et le remplacement du personnel du projet seront décidés en accord avec le FIDA. Le recrutement se fera sur la base d'un premier contrat d'une durée déterminée de deux ans, renouvelable ensuite pour la durée du projet, et soumis à une période probatoire de six mois. Une évaluation des performances de l'ensemble du personnel de l'UGAP sera effectuée chaque année.
8. Aucun retrait du compte de prêt ne sera effectué avant que:
 - a) le manuel de procédures administratives et financières n'ait été approuvé par le FIDA;
 - b) les autorités n'aient consenti à la cession des terrains nécessaires aux constructions envisagées à Mao;
 - c) l'ensemble des actifs résiduels non amortis du PDAOK n'ait été transféré au projet.
9. Les conditions suivantes sont spécifiées comme conditions préalables à l'entrée en vigueur:
 - a) le Coordonnateur et le Contrôleur financier du projet ont été recrutés, les autres membres de l'UGAP ont été sélectionnés;
 - b) le compte du projet a été ouvert auprès d'une banque acceptable par le FIDA et la somme en FCFA équivalente à 15 000 USD, constituant le premier versement des fonds de contrepartie, y a été déposée;
 - c) un avis juridique favorable, délivré par la Cour Suprême ou toute autre autorité judiciaire compétente sur le territoire de la République du Tchad acceptable tant en la forme que sur le fond a été remis par le Gouvernement au FIDA.



APPENDIX I

COUNTRY DATA

CHAD

Land area (km² thousand) 2000 1/	1 259	GNI per capita (USD) 2000 1/	200
Total population (million) 2000 1/	7.7	GNP per capita growth (annual %) 2000 1/	-3.2
Population density (people per km²) 2000 1/	6	Inflation, consumer prices (annual %) 2000 1/	3.8
Local currency	CFA Franc (BEAC) (XAF)	Exchange rate: USD 1 =	XAF 631
Social Indicators		Economic Indicators	
Population (average annual population growth rate) 1980-99 2/	2.7	GDP (USD million) 2000 1/	1 408
Crude birth rate (per thousand people) 2000 1/	45 a/	Average annual rate of growth of GDP 2/ 1980-90	6.1
Crude death rate (per thousand people) 2000 1/	16 a/	1990-99	2.1
Infant mortality rate (per thousand live births) 2000 1/	101 a/	Sectoral distribution of GDP 2000 1/	
Life expectancy at birth (years) 2000 1/	49 a/	% agriculture	36 a/
Number of rural poor (million) (approximate) 1/	3.9	% industry	15 a/
Poor as % of total rural population 2/	67	% manufacturing	12 a/
Total labour force (million) 2000 1/	3.7	% services	49 a/
Female labour force as % of total 2000 1/	45	Consumption 2000 1/	
Education		General government final consumption expenditure (as % of GDP)	8 a/
School enrolment, primary (% gross) 2000 1/	58 a/	Household final consumption expenditure, etc. (as % of GDP)	95 a/
Adult illiteracy rate (% age 15 and above) 2000 1/	57	Gross domestic savings (as % of GDP)	-3 a/
Nutrition		Balance of Payments (USD million)	
Daily calorie supply per capita, 1997 3/	2 032	Merchandise exports 2000 1/	200
Malnutrition prevalence, height for age (% of children under 5) 2000 1/	40 a/	Merchandise imports 2000 1/	350
Malnutrition prevalence, weight for age (% of children under 5) 2000 1/	39 a/	Balance of merchandise trade	-150
Health		Current account balances (USD million)	
Health expenditure, total (as % of GDP) 2000 1/	2.9	before official transfers 1999 1/	-197
Physicians (per thousand people) 1999 1/	n.a.	after official transfers 1999 1/	-161
Population using improved water sources (%) 1999 4/	27	Foreign direct investment, net 1999 1/	n.a.
Population with access to essential drugs (%) 1999 4/	46	Government Finance	
Population using adequate sanitation facilities (%) 1999 4/	29	Overall budget deficit (including grants) (as % of GDP) 1999 1/	n.a.
Agriculture and Food		Total expenditure (% of GDP) 1999 1/	n.a.
Food imports (% of merchandise imports) 1999 1/	n.a.	Total external debt (USD million) 1999 1/	1 142
Fertilizer consumption (hundreds of grams per ha of arable land) 1998 1/	48	Present value of debt (as % of GNI) 1999 1/	43
Food production index (1989-91=100) 2000 1/	153.7	Total debt service (% of exports of goods and services) 1999 1/	10.3
Cereal yield (kg per ha) 2000 1/	627	Lending interest rate (%) 2000 1/	22.0
Land Use		Deposit interest rate (%) 2000 1/	5.0
Arable land as % of land area 1998 1/	2.8		
Forest area (km ² thousand) 2000 2/	127		
Forest area as % of total land area 2000 2/	10.1		
Irrigated land as % of cropland 1998 1/	0.6		

a/ Data are for years or periods other than those specified.

1/ World Bank, *World Development Indicators* database

2/ World Bank, *World Development Indicators*, 2001

3/ UNDP, *Human Development Report*, 2000

4/ UNDP, *Human Development Report*, 2001

PREVIOUS IFAD LOANS

Project Name	Initiating Institution	Cooperating Institution	Lending Terms	Board Approval	Loan Effectiveness	Current Closing Date	Denominated Currency	Loan Amount	Disbursement (as % of approved amount)
Food Security Project in the Northern Guéra Region	IFAD	AfDB	HC	11 Dec 91	28 Jul 92	30 Jun 01	SDR	7950000	0.7082614
Ouadis of Kanem Agricultural Development Project	IFAD	UNOPS	HC	20 Apr 94	01 Nov 94	30 Jun 02	SDR	4100000	0.963006915
Food Security Project in the Northern Guéra Region - Phase II	IFAD	UNOPS	HC	03 May 00	12 Dec 01	30 Jun 10	SDR	8250000	0.051912571



CADRE LOGIQUE

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses et risques
Objectif global	Contribuer à l'amélioration durable des revenus et de la sécurité alimentaire des ménages ruraux pauvres de la région du Kanem (départements du Kanem et du Bar-El-Ghazal.).	<ul style="list-style-type: none"> - revenus des ménages/par genre - indices nutritionnels - durée de la période de soudure 	<ul style="list-style-type: none"> - études spécifiques - évaluation ex post 	<ul style="list-style-type: none"> - sécurité durable - économie pétrolière non préjudiciable à l'agriculture familiale
Objectif spécifique du projet	i) le développement d'un système financier durable de proximité capable de faciliter l'accès des pauvres de la région aux services financiers ; ii) le renforcement des capacités des populations et de leurs organisations par la création et la consolidation d'institutions représentatives durables afin d'aboutir à l'émergence d'organisations rurales pérennes et de services privés ; iii) l'appui à l'agriculture et à la diversification des sources de revenus permettant aux familles pauvres de développer leurs activités en matière de production agricole et/ou d'activités para-agricoles ou non-agricoles génératrices de revenus ; iv) l'appui spécifique à l'auto-promotion des femmes et des jeunes et à leurs initiatives génératrices des revenus.	<ul style="list-style-type: none"> - répartition des revenus par source - autonomie alimentaire en céréales - nbre auxiliaires paysans actifs - en-cours total de crédit - capitalisation totale des CLA - nbre de nouveaux opérateurs dans les filières d'approvisionnement privé 	<ul style="list-style-type: none"> - suivi et supervisions - évaluations - étude sur les revenus - enquête nutritionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> - adhésion locale à la stratégie - opérateur(s) de microfinance installés et conseil disponible - services de conseil additionnels installés
Résultats attendus	<p>Résultat 1: Les capacités d'appui au monde rural sont améliorées</p> <p>1.1 Les connaissances de base de la région améliorées.</p> <p>1.2 Un ensemble d'organisations rurales et d'organisations faitières ont été créées dans 22 zones. Elles participent aux instances décentralisées du développement rural.</p> <p>1.3 1300 responsables et artisans alphabétisés (hors CLA).</p> <p>1.4 La fourniture des intrants est opérationnelle et privée.</p> <p>1.5 Les capacités en matière de nutrition ont été améliorées dans 154 villages.</p> <p>1.6 Des capacités de conseil et d'appui technique ont été maintenues dans la région.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - référentiel de données existe et accessible à tous les opérateurs - nbre organisations rurales actives - nbre faitières représentées dans les Comité régional d'action (CRA), CDA et conseils locaux - référentiels techniques à jour existent et utilisés (niveau régional et local) - chiffre d'affaires intrants par opérateurs privés - cadres et techniciens additionnels présents dans la région (public et privé; individuels ou au sein d'institutions): agriculture, irrigation,alphabétisation, nutrition, appui genre 	<ul style="list-style-type: none"> - suivi et supervisions - évaluations mi-parcours et terminale - évaluations individuelles et des organisations - recensements spécifiques 	<ul style="list-style-type: none"> - présence d'opérateurs/agents aptes à appuyer le processus et motivation pour travailler dans la région

.../...



	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses et risques
Résultats attendus	<p>Résultat 2 : Les capacités des familles rurales pauvres à augmenter leurs revenus et leur sécurité alimentaire sont durablement améliorées</p> <p>2.1 Les équipements d'irrigation sont plus nombreux et diversifiés. - des techniques alternatives au chadouf et au puits traditionnel sont accessibles aux producteurs; - des techniques sont accessibles pour exploiter les nappes profondes; - l'environnement technologique approprié est opérationnel (construction, fourniture, réparations ...).</p> <p>2.2 La capacité de production a augmenté, - par une meilleure valorisation des ressources en eau des ouadis; - par une augmentation des surfaces aménagées et cultivées; - par un meilleur accès aux intrants.</p> <p>2.3 Les femmes et les jeunes maîtrisent des AGR diversifiées et en nombre accru.</p> <p>2.4 Les ressources naturelles des ouadis sont mieux protégées.</p> <p>2.5 Des capacités de formation et de conseil ont été transférées dans les villages par des auxiliaires et des conseillers commerciaux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - surfaces additionnelles exploitées en mil - surfaces additionnelles exploitées en irrigation : en nappe profonde/peu profonde - équipement additionnel par type - nbre et type équipements accessibles au groupe cible - nbre artisans et commerçants en intrants opérationnels - durée de soudure - temps de travaux par type de système d'irrigation - nbre/type aménagements environnementaux - documentation technique présente dans les villages 	<ul style="list-style-type: none"> - suivi et supervisions - évaluations mi-parcours et terminale - évaluations individuelles et des organisations 	<ul style="list-style-type: none"> - techniques d'irrigation alternatives au chadouf validées techniquement et financièrement (accessible au financement du groupe cible)
	<p>Résultat 3: Des services financiers de proximité sont viables en fin de Projet et favorisent l'augmentation des revenus et la sécurité alimentaire de la population et des femmes en particulier.</p> <p>3.1 Un réseau de 22 banques de proximité autonomes est créé et comportent 15 000 membres. Un opérateur d'appui en microfinance reste dans le Kanem.</p> <p>3.2 Une majorité de femmes s'est intégrée dans l'actionnariat des banques de proximité (60%).</p> <p>3.3 Un instrument de crédit à moyen terme est défini en année 4 et en place en année</p>	<ul style="list-style-type: none"> - nbre de CLA autonomes - nbre de femmes ayant accès au service des CLA, % des octrois aux femmes - capitalisation (CLA, /adhérents) - taux global de recouvrement des crédits - maintien d'un opérateur microfinances et capacités - agrément des CLA - capitalisation et adhésion des femmes, % des femmes dans les bureaux - présence d'un organisme de crédit délivrant crédit à moyen terme - résultats d'activité de l'organisme MT 	<ul style="list-style-type: none"> - bilan des CLA - suivi technique des CLA - documentation des CLA - évaluation du niveau de formation des responsables - certificats d'agrément - évaluation du centre d'expertise - idem pour l'organisme de crédit MT (après identification) 	<ul style="list-style-type: none"> - qualité des dirigeants - ingérences dans la gestion - acceptation des femmes au sein des instances dirigeantes des CLA - volonté et capacité des institutions de crédit à installer des guichets MT



	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses et risques
Activités	<p>Composante 1: Appuis à la promotion du monde rural</p> <p>1.1 Amélioration des connaissances de base (cartographie, base de données, typologie des ouadis, référentiels de base),</p> <p>1.2 Renforcement des capacités d'organisation de base</p> <p>1.3 Alphabétisation fonctionnelle</p> <p>1.4 Communication rurale</p> <p>1.5 Conseil, formation et vulgarisation</p> <p>1.6 Education nutritionnelle</p> <p>1.7 Pérennisation des fonctions d'appui</p>	<ul style="list-style-type: none"> - cartographie, base données, typologie réalisés - effectif animateurs - nbre groupements organisés et nbre membres(par genre) - formations aux groupements - activités des groupements / type - groupements intervillageois constitués - nbre personnes alphabétisées/genre - nbre messages/type et media - nbre sujets de formation/vulgarisation - référentiels réalisés et mis à jour - nbre groupes de nutrition - nbre thèmes dans groupe nutrition - effectifs et organismes appui conseil dans la région 	<ul style="list-style-type: none"> - documents produits et référentiels - suivi interne - suivi délégué aux groupements - évaluations - CR opérateurs alphabétisation et nutrition - suivi du CRA 	<ul style="list-style-type: none"> - suffisamment d'animateurs et d'animatrices peuvent être sélectionnés et formés au niveau de qualification approprié.
	<p>Composante 2: Fonds de développement du Kanem</p> <p>2.1 Mise en place et formation de distributeurs d'intrants</p> <p>2.2 Mise en place et formation de conseillers commerciaux</p> <p>2.3 Mise en place et formation d'auxiliaires agricoles</p> <p>2.4 Développement de nouveaux systèmes d'irrigation</p> <ul style="list-style-type: none"> - tests en nappe peu profonde - tests en nappe profonde - réalisation d'aménagements validés <p>2.5 Appui à la production agricole, démonstrations, formation</p> <p>2.6 Appui aux banques semencières</p> <p>2.7 Appui au stockage et au commerce des céréales (optionnel)</p> <p>2.8 Protection environnementale: haies vive, défense contre l'érosion, reboisement</p> <p>2.8 Appui au développement des AGR</p>	<ul style="list-style-type: none"> - nbre, activités commerçants - nbre, activités conseillers commerciaux - nbre, activités auxiliaires agricoles - formations techniques et visites inter paysannes - nbre systèmes validés - nbre équipements/systèmes subventionnés, infrastructures rurales subventionnées - surfaces irriguées additionnelles - nbre et activités banques semences et stockage céréales - nbre, chiffre affaires, marge brute AGR/type - surfaces reboisées - formation, subventions aux artisans - activités des artisans 	<ul style="list-style-type: none"> - suivi interne - évaluations (2 intermédiaires, une finale) - enquête agricole - enquête du secteur artisanal et commercial - suivi des activités de crédit et de crédit d'insertion - évaluation de la formation 	

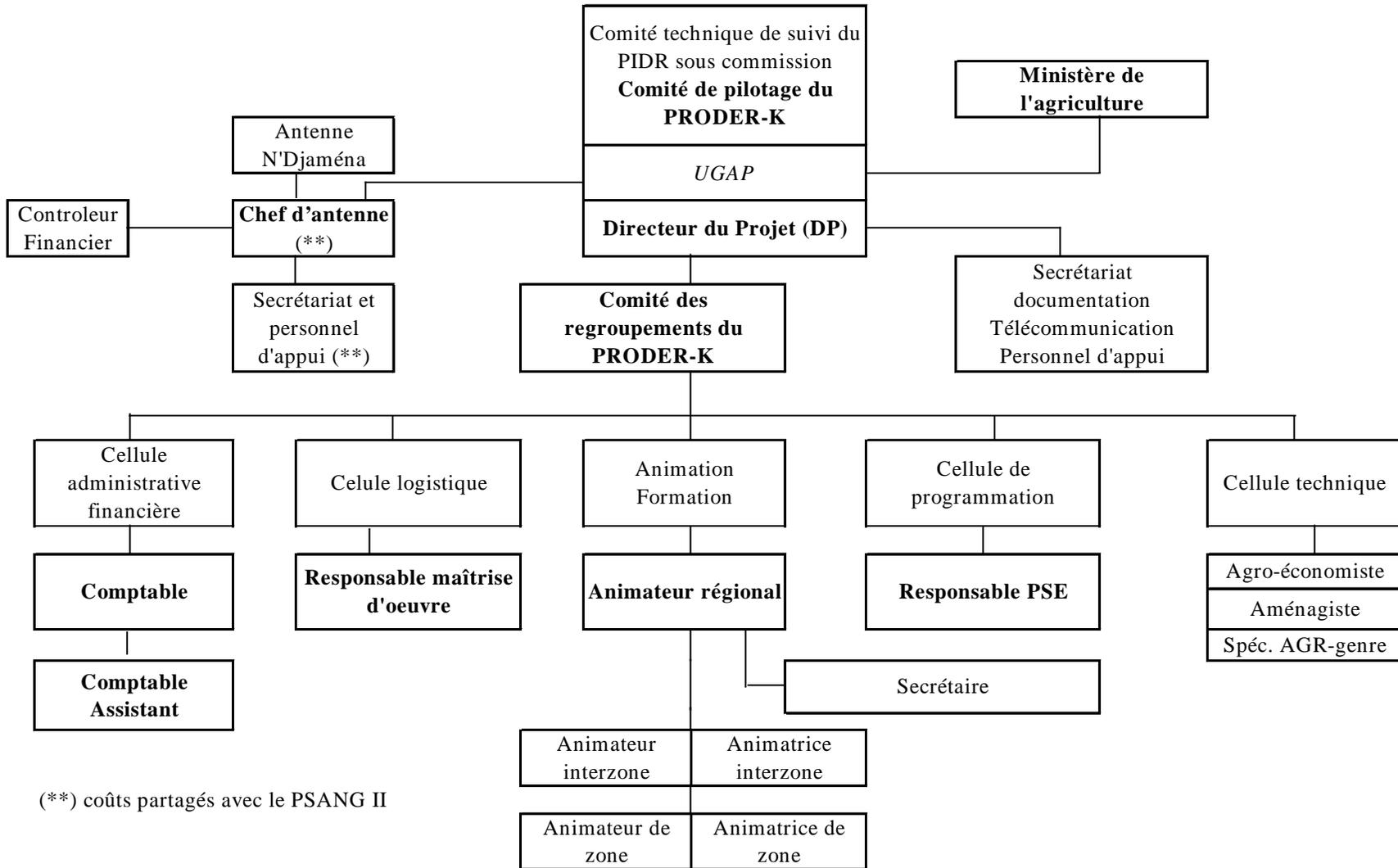
.../...



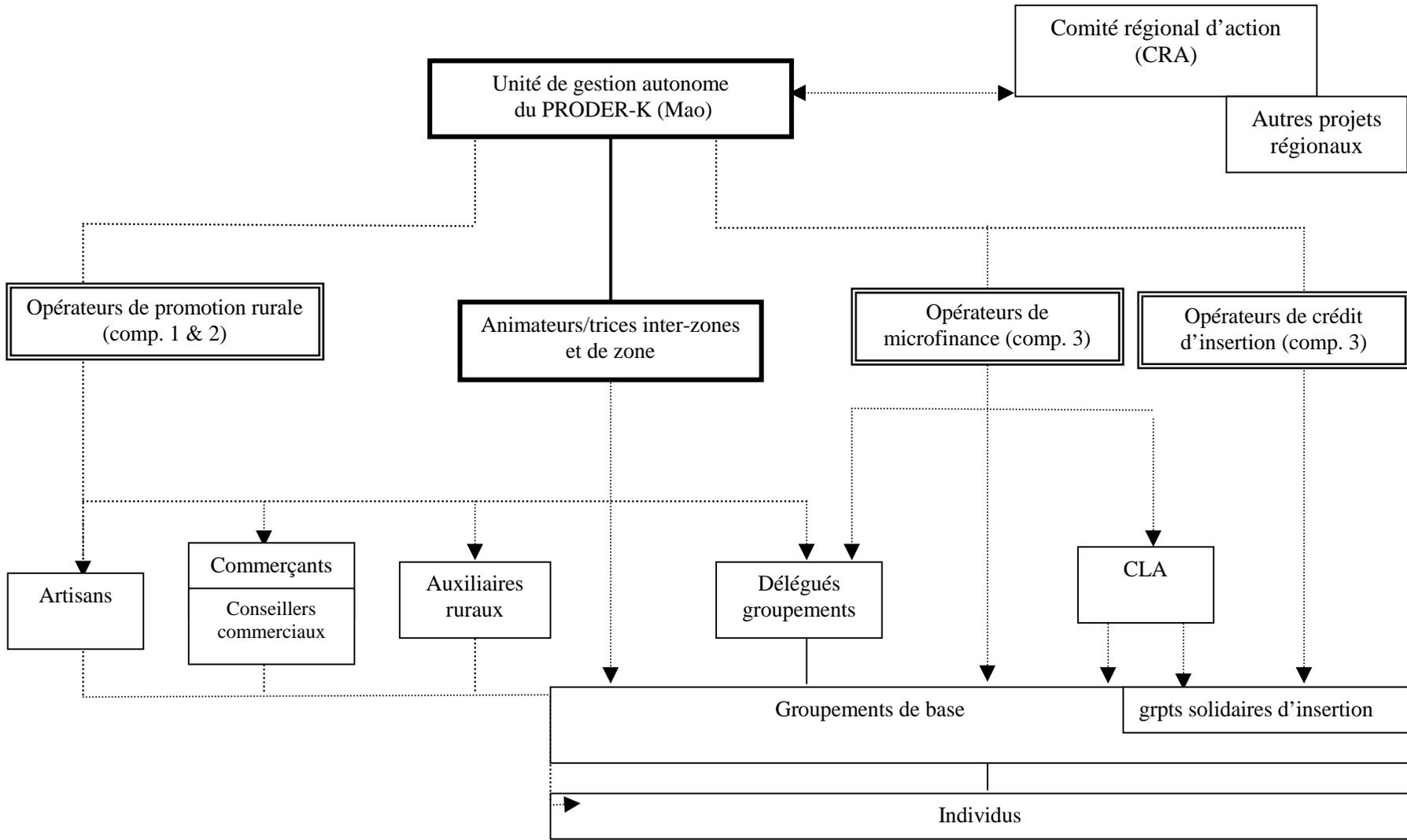
	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses et risques
Activités	<p>Composante 3: Services financiers de proximité</p> <p>3.1 Création de 22 (environ) Caisses locales autogérées (CLA) - sélection d'un opérateur d'animation microfinance; - sélection des sites d'implantation des CLA; - définition du concept de services financiers, - recapitalisation par un Fonds de capitalisation du FIDA; - octroi crédit CT par les CLA.</p> <p>3.2 Mise en œuvre du Crédit d'insertion - sélection et renforcement d'un opérateur crédit d'insertion; - définition du concept de crédit d'insertion; - formation des groupes; - mise en œuvre Fonds de crédit d'insertion.</p> <p>3.3 Mise en place d'un opérateur crédit moyen terme - évaluation des besoins; - définition des activités; - mise en place de l'opérateur.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - nbre CLA créées, autonomes en année 5, nbre adhérents par genre, nbre adhérents non membres GIE/PDAOK - capitalisation des CLA, capitalisation individuelle par genre - décaissements Fonds de crédit capitalisation et fonds de crédit d'insertion - portefeuille de crédit et affectations par objet, par genre et par zone, - taux de recouvrement par objet, par genre et par zone - composition des bureaux/genre - nbre personnes maîtrisant les procédures - nbre CLA agréées - nbre et membres groupes CSI - nbre membres groupes CSI adhérents CLA et/ou membres bureau - nbre personnes alphabétisées et formées, contenu de formations missions d'appui internationales 	<ul style="list-style-type: none"> - documents produits et procédures - suivi interne - évaluations (2 intermédiaires, une finale) - suivi des activités de crédit et de crédit d'insertion - analyse du portefeuille des CLA - bilan financier des CLA - évaluation de la structure résiduelle de l'opérateur 	<ul style="list-style-type: none"> - qualité des dirigeants et respect des règles - ingérences dans la gestion des caisses
	<p>Composante 4: Coordination, Gestion</p> <p>4.1 Organisation du PRODER-K (national, régional)</p> <p>4.2 Gestion du PRODER-K (administrative, financière, maîtrise d'œuvre)</p> <p>4.3 Coordination régionale (CRA) et locale</p> <p>4.4 Programmation, suivi, évaluation</p> <p>4.5 Formation interne</p>	<ul style="list-style-type: none"> - effectifs, équipement, constructions réalisés - effectifs, équipement opérationnels, turnover du personnel, - réunions et délibérations des organes nationaux, régionaux et locaux, - rôle, présence et participation des bénéficiaires dans les différentes instances, - programmes intervillageois préparés, exécutés, formation, personnel formé, - interventions extérieures négatives, - conformité à l'Accord de prêt, aux programmes et aux marchés 	<ul style="list-style-type: none"> - PV de délibération - suivi interne et évaluations - contrôles techniques et audits - évaluation conjointe PRODER-K-bénéficiaires - évaluation de la formation - rapports d'activité, de supervision et commentaires 	<ul style="list-style-type: none"> - ingérences locales, régionales, nationales dans la gestion du Projet - connaissance insuffisante des langues de travail (français, kanembou, gorane)



ORGANIGRAMME DE L'UNITE DE GESTION AUTONOME (UGAP) DU PROJET



ORGANISATION GENERALE DU PROJET



8

Relation hiérarchique dans la structure PDRODECK ———
 Relation contractuelle PRODER-K-tiers
 Relation d'appui ———▶
 Relation de coordination ◀———▶

